

PÔLE

**DES ACTIVITÉS & CULTURE
SPORTIVE**

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*



**COLLECTIF NATIONAL
DES ACTIVITÉS VÉLO**

CNAV



**Compte rendu de réunion
OBJET : réunion coordination du CNAV
2 octobre 2021**

Présents : M. Delamare, R. Geisser, J. Woiffard, D. Bouteiller, S. Creuzenet, F. Pelissier, E. Lancien, T. Fontenelle, M. Jacquot, J. Lebars, X. Raynaud, JP. Courteaux, C. Depernet, JM Bonnin.

En visio : L. Sagnier, P. Marmillod, JC. Trouvé.

Invités : P. Gillming, Vincent Coupet-Sarrailh.

Excusés : JP. Miguet, M. Laussel, N. Rochard, L. Bonnemaïson, G. Bréchiât, C. Melo.

Ordre du jour

Propos préliminaire :.....	2
1. National de VTT à la Chapelle Saint-Aubin les 30 & 31 octobre :.....	2
Demandes de dérogations :.....	2
2. National de cyclo-cross des 22 et 23 janvier 2022 à Muhlbach-sur-Munster (68) :.....	3
Présentation de Roland Geisser :.....	3
Conditions de participation :.....	3
Visite à Muhlbach-sur-Munster du 09/10/21 par Jacques W. (hors réunion) :.....	3
3. National Route des 2 et 3 juillet 2022 (34) :.....	4
4. Engagements pour les championnats nationaux :.....	4
5. Tour des régions :.....	4
Occitanie :.....	4
Alpes-Maritimes :.....	5
Corse :.....	5
Aube :.....	5
Saône-et-Loire :.....	5
Sarthe :.....	5
Seine-Maritime :.....	6
Île-de-France :.....	6
Alsace :.....	6
6. Site internet.....	6
7. Contrôle d'honorabilité des bénévoles :.....	7
8. Règlements :.....	7
9. Point sur les effectifs :.....	8
10. Finances :.....	9
11. E-Cycling :.....	9
12. Travail sur les règlements :.....	9
13. Questions diverses :.....	10
Assurances :.....	10
Point sur les licences :.....	11
Rhône :.....	11

Propos préliminaire :

Nous ouvrons la séance avec une pensée émue pour Gaëtan, Pierre (ancien coordonnateur de la CFA pétanque) et José qui nous ont quittés au cours de cette dernière période.

Yves Perruset (69) a démissionné de ses fonctions au sein du CNAV, comme celles de son comité et de sa commission cycliste, pour des raisons personnelles. Tout en acceptant sa décision, nous la regrettons. L'absence d'Yves sera une perte pour notre instance tant il a fait preuve dans son investissement de qualités remarquables, de pondération et de courage.

Un remplaçant du comité 69 sera prochainement nommé.

1. National de VTT à la Chapelle Saint-Aubin les 30 & 31 octobre :

Xavier Raynaud exprime son soulagement, nous allons enfin organiser ce rassemblement ! 120 bénévoles sont mobilisés et l'organisation est sur de bons rails, les collectivités ont maintenu l'ensemble des subventions préalablement promises. Nous attendons le protocole sanitaire qui devra être mis en œuvre sur le week-end. 26 comités pour 366 engagés se disputeront les titres, contre 21 comités et 383 engagés en 2019 (- 40 enfants et + 6,58% pour les autres catégories). Peu de repas ont été réservés. La course des féminines sera décalée aux mêmes horaires que celle des espoirs et des seniors.

Demandes de dérogations :

Nous faisons un point sur les demandes de dérogation qui ont été accordées ou pas.

L'acceptation ou non résulte toujours de décisions difficiles à prendre, chacun avançant des arguments plausibles. Toutefois, alors que le critère de sélection était la prise de licence avant le 1^{er} avril, nous avons, du fait de la situation particulière liée à la COVID, accordé une tolérance en repoussant la date jusque fin juin. Pouvons-nous faire plus alors que des coureurs ont été refusés par des comités soucieux de respecter les règles ? Certaines demandes ont été formulées pour des pratiquants licenciés le 20 septembre et pour lesquels nous pouvons nous demander s'ils ont couru au moins une fois dans des épreuves FSGT en 2021.

Ce n'est pas l'esprit de la règle en vigueur.

Quelle sera l'attitude des coureurs respectueux des règles si un autre qui ne l'a pas fait les devance ?

Roland Geisser rappelle que nous avons parlé de fermeté lors du dernier CNAV, si la situation de la COVID a été prise en compte, nous y apportons simplement une limite.

Thomas Fontenelle demande à prendre en compte la situation particulière du comité 62 qui a connu des « soubresauts » au cours des derniers mois.

Dany Bouteiller lui rappelle que malheureusement, plusieurs membres du CNAV avaient alerté, au cours de l'année 2020, sur les décisions concernant ce comité et que malheureusement, ce qui se produit leur donne raison. Il souligne que les engagements de ce comité n'ont jamais posé problème lorsque Pascal Machu y

était employé et s'étonne que la structure chapeautée par un membre du centre permanent puisse connaître de telles affaires.

Michel Delamare s'interroge s'il ne serait pas judicieux de faire parvenir les renseignements relatifs aux Nationaux directement aux clubs pour une meilleure information. Les moyens de la fédération le permettent.

Jacques Woiffard précise que les engagements se feront bientôt par internet par un responsable de comité, les essais avec trois d'entre-eux ayant été concluants. Thomas Fontenelle précise qu'il faudra s'assurer de la conformité avec les règles de protection des données RGPD.

2. National de cyclo-cross des 22 et 23 janvier 2022 à Muhlbach-sur-Munster (68) :

Présentation de Roland Geisser :

La présentation (à télécharger [ici](#)) comporte un mot de bienvenue, les horaires, le circuit, les informations sur la restauration et les hébergements ainsi que les points complémentaires.

Le 9 octobre, une course sur le circuit aura lieu en guise d'essai en présence de Jacques Woiffard. Des aménagements seront bien sûr possibles.

Conditions de participation :

Pour pouvoir prendre part à ces Championnats, tout coureur doublement ou triplement licencié devra justifier sa participation à six courses FSGT vélo en 2021, et trois pour les simples licenciés FSGT (ou un championnat départemental ou régional ou inter-régional).

Nous rappelons que si plus de quinze coureurs de plus de 70 ans participent, représentant au moins trois comités, une médaille sera remise aux trois premiers. Certains membres du CNAV pensent qu'il faudra créer une épreuve spécifique pour cette catégorie, d'autres sans s'y opposer, proposent qu'il y ait suffisamment de participants pour décerner un maillot.

Il semble que dans plusieurs comités, les plus de 70 ans soient relativement nombreux. Un essai permettrait sans doute de se rendre compte de la situation réelle. Nous envisageons une expérience pour le National route 2022.

Visite à Muhlbach-sur-Munster du 09/10/21 par Jacques W. (hors réunion) :

L'accès au site ne se fera que par un seul endroit pour permettre le contrôle du pass sanitaire (s'il est toujours demandé en fonction des directives préfectorales ou municipales).

Il sera remis un bracelet à chacun après le contrôle validé pour la durée du national.

Visite des infrastructures, tous se passera dans un gymnase divisé en trois parties :

- Accueil des concurrents ;
- Restauration ;
- Espace sponsors.

Des douches seront à disposition si les restrictions sanitaires le permettent.

Le local pour le contrôle antidopage est dans une autre partie du gymnase avec un accès extérieur et comportera deux lieux de contrôle (un pour les hommes et un pour les femmes).

Les secours seront dans un local à proximité du gymnase et de la ligne de départ et d'arrivée.

Un espace dédié aux comités sera mis en place à proximité de la ligne de départ afin qu'ils puissent disposer de tentes.

La grille de départ comportera huit positions.

Une zone d'appel permettra de placer les coureurs dans la grille de départ en attendant l'arrivée du dernier coureur de l'épreuve précédente, ce qui permettra un enchaînement des épreuves.

Très beau parcours, avec une visibilité pour les spectateurs. Le parcours est technique avec des dévers et des relances et planches. Pour les épreuves du dimanche uniquement, il sera rajouté des marches sur le parcours.

Pour les épreuves des minimes G/F et cadets G/F le parcours sera raccourci (voir le parcours moyen).

L'organisateur a demandé à faire une démonstration de draisienne le samedi matin avant le premier départ des écoles de vélo. Cette demande lui a été accordée après consultation de la responsable des écoles de vélo du CNAV, Sylvie Creuzenet, Jean-Marie Bonnin et Jacques Woiffard. Cette démonstration sera sans classement et ouverte à tout licencié ou non. Il sera remis à chacun une médaille et un lot de friandises. Pour information ce samedi une centaine de participants était engagée.

3. National Route des 2 et 3 juillet 2022 (34) :

Le projet est lancé et le comité fait preuve d'abnégation après les différents reports. Un point sera fait avec Maryse Laussel pour une parfaite information au mois de mars.

4. Engagements pour les championnats nationaux :

Afin d'éviter toute réclamation sur des documents non reçus de la part des clubs qui entraîne lors des inscriptions aux divers championnats des demandes de dérogations et d'après discussions, et pour éviter les réactions de certains dirigeants de commission ou de clubs qui sont à l'encontre de l'esprit FSGT, dont certains multi-licenciés ne se permettraient pas cela dans d'autres fédérations et pour palier à la carence de certains comités ou commission sportive il a été décidé :

- La plaquette des championnats à venir sera envoyée comme précédemment à tous les membres du CNAV et des comités, et un deuxième envoi sera fait en direction de tous les responsables de clubs identifiés dans la base de licenciés FSGT afin que ceux-ci ne puissent plus évoquer une non réception des documents dans les délais et demander une dérogation.
- Seules seront acceptées les dérogations sur avis médical dûment justifié.
- Les dossiers d'engagement seront envoyés séparément de la plaquette aux responsables de commissions et comités.

5. Tour des régions :

Occitanie :

CD 09, CD 12, CD 33, CD 40, CD 46, CD 47, CD 64, CD 65 : pas de reprise des courses.

CD 81 & 82 : une course prévue.

CD 31 : seize courses, reprise du calendrier prévisionnel, avec sept courses d'un jour, l'organisation du championnat Départemental + l'organisation du championnat régional d'Occitanie, six semi nocturnes sur le circuit moto de Toulouse Métropole ainsi qu'une course à étapes (deux circuits en ligne + un chrono). Moyenne de participants : entre 120 et 180 coureurs, répartis sur quatre pelotons.

La saison a débuté fin mai. Dès la levée du confinement, les dossiers courses étaient opérationnels, nous avons anticipé la reprise avec les règles sanitaires en vigueur. Au mois d'août, nous nous sommes mis en conformité avec le PASS sanitaire.

Points positifs : nos commissaires arrivent à classer tous les coureurs, et les arrivées sont jugées avec deux appareils photo, les résultats sont aussitôt transmis aux téléphones de chacun, grâce à l'application [Dossardeur](#) (présenté au dernier CNAV) mise au point par deux licenciés de notre commission.

Points négatifs : il y a un manque de bénévoles et de commissaires, ce qui fait que la charge des tâches est supportée par une poignée de personnes.

Le calendrier Cyclo- cross est en cours d'homologation, nous espérons qu'il n'y aura pas d'interdictions comme l'an passé. A ce jour, douze épreuves sont programmées à partir du 10 octobre. Le comité constate une baisse du nombre de licenciés, et ce malgré de nouvelles adhésions. Depuis la fin du mois de mai, sept courses ont eu lieu dont le championnat 31 et celui d'Occitanie. L'usage d'une application pour communiquer les résultats des courses donne satisfaction.

La saison de cyclo-cross débute le week-end du 10 octobre, nous constatons moins d'investissement bénévole.

Alpes-Maritimes :

19 courses organisées depuis la reprise avec une participation moyenne de 80 coureurs. Augmentation de 6% du nombre de licenciés mais le manque de bénévoles inquiète. La fin de la saison sur route se fera le 31 octobre.

Corse :

Le GT 20 équivalent du GR en randonnée pédestre est programmée au mois de mai 2022 de Bastia à Bonifacio en 11 étapes. Vidéo disponible sur le site du CNAV. Des courses sur piste sont notamment organisées, et le comité participera au championnat national de VTT de Saint Aubin.

Aube :

Les activités « écoles du vélo » n'ont quasiment pas cessé dans les clubs. Depuis le mois de juin, quatre courses sur route ont été organisées, un gentleman est prévu le 10 octobre. La saison de cyclo-cross s'étalera du 17 octobre au dernier dimanche de janvier. Nous constatons une baisse des licenciés. Un championnat Champagne-Ardenne de VTT a été organisé le 12 juin dans la Marne.

Saône-et-Loire :

Baisse des licenciés également, six courses « écoles du vélo » en 2021, neuf pour les autres catégories, huit contre-la-Montre ainsi que des brevets cyclotouristes. Cinq cyclo-cross sont programmés pour la saison hivernale.

Sarthe :

Treize courses en 2021 réunissant jusqu'à 180 à 200 coureurs, une baisse de la participation a été constatée en septembre. La sortie cyclotouriste en mémoire à Auguste Delaune a pu se dérouler. A noter que l'ouverture des courses à la FFC a permis de faire connaître notre fédération et ainsi gagner des clubs. Une organisation s'est déroulée en Mayenne.

Seine-Maritime :

Le comité dénombre une perte de 400 licenciés omnisports, aucune organisation cyclotouriste en 2021 jusqu'à présent.

La reprise est prévue le 1^{er} novembre, couplée à une randonnée pédestre.

Suite à une sollicitation de Nicole Delamare, le préfet est intervenu pour rétablir la FSGT dans son bon droit concernant l'organisation des épreuves cyclistes. Cinq ont pu se dérouler dans le secteur du Havre, à celles-ci s'ajoutent celle du secteur de Rouen. Au regard de la situation, les responsables des clubs ont été réticents pour organiser. Michel évoque la possibilité de mettre sur pied un Championnat fédéral sur route à Saint-Valéry-en-Caux en 2023. Il laisserait volontiers la partie « contre-la-montre », ce qui laisserait la possibilité d'un rassemblement en septembre pour cette spécialité, en individuel et par équipes. Cette éventualité avait déjà fait l'objet d'un débat lors d'un précédent CNAV.

Concernant le VTT, Eric Lancien souligne la mise en place de six courses en 2021 dont le départemental, avec une centaine de participants à chaque rendez-vous.

Île-de-France :

37 cyclo-cross sont programmés avec notamment une épreuve en trois étapes les 6 et 7 novembre. La reprise sur route a eu lieu en juin, sans championnat exceptés le départemental dans le 78 et le régional contre-la-montre. En VTT, la reprise a permis la tenue du VTT tour jeune. Ce challenge a fait l'objet de discussion pour que les récompenses reviennent prioritairement aux licenciés FSGT.

Alsace :

Un championnat départemental s'est déroulé le dernier week-end de septembre. Huit courses ont pu être organisées, mais la mise en application du pass sanitaire limite la participation. Des espoirs de développement se font jour dans le comité du Bas-Rhin. Un licencié tentera d'améliorer la meilleure performance FSGT sur l'heure le 23 octobre en Suisse. Concernant le VTT, 7 courses ont pu se dérouler, les challenges ont été disputés. La saison de cyclo-cross a débuté mi-septembre.

La randonnée cyclotouriste en Alsace au cours du mois de juillet a engendré un coût pour le CNAV de 600 euros (soutien notamment pour acquérir le matériel nécessaire au protocole sanitaire partagé à moitié par le PACS et le CNAV). Le 8 avril 2022, une randonnée sera organisée dans la Sarthe dans le cadre d'une épreuve professionnelle.

6. Site internet

www.cnav-club.fr

Il a été lancé en juin et est très fréquenté (2574 visites à ce jour). Il faut rappeler que c'est un site dédié aux activités vélo pour toutes les commissions. Thomas Fontenelle demande à ce que le niveau fédéral y ait accès en tant qu'administrateur (comme c'est le cas pour les autres sites internet tenus par des CFA). Le créateur ne peut-être que l'administrateur du site. Pour le CNAV, il ne pose aucun problème de diffuser les informations que le niveau fédéral nous transmettra.

Au mois de juin, plusieurs membres du CNAV ont pris part à une visioconférence avec des membres du niveau fédéral. Nous avons évoqué plusieurs demandes qui semblaient ne poser aucun problème pour un accès plus aisé aux informations des activités vélo sur le site <http://www.fsgt.org/>. A ce jour, plus de trois mois sont passés sans que nous n'ayons eu la moindre suite à nos demandes. Nous ne pouvons-nous développer à ce rythme, c'est pourquoi nous confirmons la mise en ligne d'un site propre au CNAV dont les premiers retours sont positifs. Il est sécurisé et nous demandons un lien à partir du site fédéral.

Thomas Fontenelle souhaite qu'il y ait un temps de travail sur le site internet du CNAV avec le Système d'Information (sur les aspects techniques). Le Système d'Information doit faire des propositions concrète à la coordination avant la réunion.

7. Contrôle d'honorabilité des bénévoles :

Depuis la reprise de la saison 2021-2022, les licenciés responsables bénévoles (dirigeants et encadrants) des clubs et des fédérations, ainsi que de leurs organes déconcentrés et commissions sportives sont soumis à un contrôle d'honorabilité. Jusqu'à présent ces dispositions étaient uniquement applicables aux personnes exerçant leur activité dans un cadre professionnel.

En regard de la réglementation, les fédérations doivent appliquer ou faire appliquer cette obligation de contrôle des licenciés bénévoles exerçant des fonctions de dirigeants et/ou d'encadrants.

Une attestation d'honorabilité doit être remplie et signée par les dirigeants et encadrants bénévoles des clubs, comités/ligues et commissions sportives lors de leur demande de licence FSGT pour 2021-2022. Elle est à conserver par la structure (club ou comité) qui fait la demande de délivrance de licence auprès de la FSGT. Ce document atteste du consentement du dirigeant / encadrant bénévole à ce que la FSGT et l'État recueillent des données personnelles le concernant afin qu'un contrôle automatisé de l'honorabilité soit effectué.

8. Règlements :

- **Article qui sera inclus dans le règlement National, et mis en place sur le national de VTT 2021 à La Chapelle St Aubin :**

Zone technique VTT

Le dépannage technique n'est autorisé que dans les zones prévues à cet effet.

Le dépannage technique en course est autorisé aux conditions ci-après :

- L'organisateur peut mettre en place une ou deux zones techniques en fonction des circuits.
- Chaque zone technique doit être située dans un secteur plat ou en montée dans un endroit assez large où la vitesse est suffisamment faible.
- Les zones doivent être suffisamment longues et judicieusement réparties sur le parcours.
- Des zones techniques doubles sont fortement recommandées. 1 zone double ou 2 zones simples.
- Les zones techniques doivent être clairement délimitées, si possible par des panneaux « début de zone » et « fin de zone »
- L'accès aux zones devra être contrôlé par des commissaires ou des signaleurs. Seules les vététistes auront accès aux zones.
- La zone technique autorisée en course permet la réparation ou le remplacement de toute pièce du VTT, à l'exception du cadre et roues.

Il est interdit de changer de VTT et le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

- Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations doivent être déposés dans ces zones avant le départ de l'épreuve.
- Pour effectuer les réparations ou les changements d'équipement, le vététiste ne peut pas bénéficier de l'aide d'une tierce personne.
- En plus du dépannage technique dans les zones prévues à cet effet, est autorisée, en dehors de ces zones, entre vététistes appartenant à un même club, à une même équipe ou à une même sélection officielle.

- Il est interdit de revenir en contre sens de la direction de la course pour accéder à la zone technique, sous peine de sanctions.

- Toute aide extérieure réalisée entraînera des sanctions ou la disqualification du vététiste.
- Les vététistes peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechange pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour lui-même ou les autres concurrents.

➤ **Articles qui seront intégrés dans le règlement National :**

- Ravitaillement VTT :

Le ravitaillement n'est autorisé que dans les zones désignées à cette fin et qui sont également utilisées comme zone technique. Dans des situations exceptionnelles, les commissaires pourront avant le début de l'épreuve autoriser le ravitaillement dans les espaces autres désignés sur l'ensemble du parcours.

- Ravitaillement Cyclo-Cross :

Il n'est pas autorisé dans les épreuves cyclo-cross pour toutes les catégories, sauf dans les zones de dépannage.

- Pour des raisons climatiques le ravitaillement peut être aussi autorisé sur décision des commissaires, sur tout le circuit.

- Ravitaillement route :

Le ravitaillement est autorisé dans les zones prévues à cet effet, mais interdit dans le dernier tour pour les épreuves en circuit de moins de 10 km.

Dans les épreuves en ligne il est interdit dans les 20 derniers km.

Pour les épreuves de minimes et cadets le ravitaillement est interdit pendant les épreuves. Il peut être autorisé dans les épreuves suivant les conditions climatiques sur décision des commissaires avant le départ, dans les zones désignées à cette fin.

Pour des raisons climatiques le ravitaillement peut être aussi autorisé sur décision des commissaires, sur tout le parcours sauf a 1 km avant et après la ligne d'arrivée.

Les ravitaillements seront effectués pied à terre. Ils auront lieu obligatoirement du côté droit de la route.

9. Point sur les effectifs :

On dénombre une baisse de 2241 licenciés sur la saison pour un total de 21342 adhérents. L'activité s'en sort relativement bien, mieux que les autres disciplines de la FSGT même si nous ne pouvons nous satisfaire de ces chiffres. Xavier Raynaud insiste sur la réflexion que nous devons mener concernant le cyclotourisme, beaucoup de coureurs parmi les plus âgés s'y tournent.

10. Finances :

Les finances demeurent saines, avec notamment l'organisation de quatre rassemblements nationaux au cours de l'exercice 2021-2022. Le stock des maillots de champion national est à renouveler.

Rappel des dispositions prises en raison du covid : sur les engagements perçus par le CNAV (10€ par personne inscrite), 7€ sont reversés à l'organisateur du championnat National de VTT et Cyclo-Cross. En ce qui concerne la route et le VTT 2022 la décision sera prise lors de la réunion de Mars.

11. E-Cycling :

La réunion CNAV du 2 Octobre 2021 a été l'occasion pour le collectif E-Cyclisme de faire un retour d'expérience concernant les E-Courses organisées en cette année 2021 sur Zwift pour les adhérents FSGT.

Vincent COUPET-SARRAILH (président du club French Camaraderie et acteur des courses connectées) a dans un premier temps présenté tout le contexte de ce projet et l'origine de ces initiatives. Les impressions des participants à ces courses récoltées via l'enquête de satisfaction est le reflet des retours terrains que les membres du CNAV ont également pu avoir : démarche très positive qui a permis à beaucoup de trouver le goût de la compétition dans une très bonne ambiance et ce malgré la distance.

A l'unanimité il apparaît clairement la volonté de continuer sur cette lancée et de promouvoir ce nouveau sport. Invité par Xavier Raynaud sur les championnats de France VTT de la Chapelle Saint Aubin, la Roue Française Connectée représentée par Vincent sera l'occasion de faire des démonstrations de ce sport et d'attirer de nouveaux adhérents. D'autres événements ont été proposés par le CNAV pour venir faire des démonstrations comme le Championnat de France fédéral de Chinon en 2022 ou encore le Tour de Saône et Loire. En avance sur le sujet par rapport à d'autres fédérations, des questions sur les assurances et les certificats médicaux pour pratiquer ce sport ont été soulevées par le CNAV.

Liens utiles :

- [ecycling FSGT Race : bilan et perspectives](#)

https://drive.google.com/file/d/1stm8uuanYPglvi3VD-jQHjR2Ns5_YEPG/view?usp=sharing

- [Présentation du e-Cyclisme](#)

<https://docs.google.com/presentation/d/1U8J3YCWkqFh050I13629L49D9Wr2-WZg/edit?usp=sharing&ouid=105215086576200828909&rtpof=true&sd=true>

12. Travail sur les règlements :

Présents : Roland GEISSER, Jean-Pierre COURTEAUX, Éric LANCIEN.

Règlement

- Ravitaillement
 - x Supprimer le nom **d'assistance**
 - x Rajouter : « autoriser le ravitaillement **dans des espaces autres désignés** sur le parcours ».
 - x **Validé**

- Assistance technique
 - x Remplacer en titre Assistance technique par **Zone Technique**.
 - x 1^{ère} ligne L'assistance est à remplacer par **le dépannage** tous les mots assistance doivent
 - x Supprimer le mot assistance dans toute la fiche ou certain remplacer par dépannage /Zone/aide.
 - x Supprimer « **considérer comme assistance extérieure l'aspersion volontaire de liquide sur la chaîne, le dérailleur AV ou AR /la cassette de roue libre, si celles-ci ne sont pas effectuée par le Vététiste lui-même** ».
 - x **Validé**

- Règlement critérium National FSGT des Jeunes Vététistes :
 - x Paragraphe 4 : « Les horaires sont à consulter dans la plaquette du fédéral de VTT ».
 - x Paragraphe 5 : « Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à l'exclusion. »
 - x Paragraphe 6 : « Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et des réceptions / Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non-participation aux futurs Critériums ».
 - x Paragraphe : 9 10/11
 - x Paragraphe :13/14
 - x Paragraphe : 15 la partie « Le non-respect d'un article du présent règlement entraînera la disqualification du coureur » est à mettre dans le paragraphe 12 discipline.
 - x **Validé**

- Règlement Championnat National FSGT de VTT :
 - x Le Label Champion National est accordé dans toute les catégories, pour les féminines un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.
 - x Paragraphe : 1 / 2 / 3 / 4
 - x Paragraphe 5 : remplacer Assistance par **ZONE**

- x Paragraphe 6 / 7 / 8 / 9 /10 / 11 /
- x Paragraphe 13 : la partie Le non-respect d'un article du présent règlement entraînera la disqualification du coureur est à mettre dans le paragraphe 12.
- x **Validé**

Toutes ces modifications sont validées sur les fiches et les règlements reçus à ce jour.

13. Questions diverses :

Assurances :

Une demande est faite au service concerné, (utilisation des home-trainers en E-cycling et en échauffement, assurance dans les autres fédérations d'un licencié FSGT). Nous attendons la réponse avant d'envisager la venue d'un responsable des assurances.

Point sur les licences :

Une demande va être faite auprès du service des affiliations pour obtenir des précisions sur la date d'édition et de validité de la licence FSGT car il y a des discordances sur certaines licences qui peuvent être préjudiciables et un licencié qui se croit en règle vis-à-vis de l'assurance et qui ne l'est pas. La date d'édition de la licence est celle de la validation par le comité (information d'A. Foncesca).

Rhône :

Max, 20 ans, fut impliqué dans une terrible chute lors d'un stage avec son club. La moelle épinière atteinte, il suit actuellement une rééducation. Une cagnotte ([lien ici](#)) est en ligne afin que des personnes puissent lui rendre visite et faire face aux dépenses financières face aux soins indispensables. Elle pourra être mise en ligne sur le site du CNAV.

Son club, dans lequel il était très impliqué, est mobilisé pour la réussite de l'entreprise.

<https://lydia-app.com/collect/97620-soutien-max-meroth/fr>

L'information liée à cette cagnotte a été diffusée à tous les clubs du comité 69.

A noter également, un article paru dans l'édition du 27/09 de Vélo Magazine suivant [ce lien](#) :

<https://www.lequipe.fr/Velo-mag/Stories/Actualites/A-l-anthracite-gravier-on-roulera-pour-max/1288351>